



Invasion de pigeons, quel recours possible ?

Par **Marishka**, le **11/03/2024** à **15:33**

Chers membres du forum, J'espère être au bon endroit, je me permets de solliciter votre aide face à une situation délicate que je traverse actuellement. En tant que locataire au 1er étage d'un immeuble, ma fenêtre de salon donne sur une toiture plate en métal. Malheureusement, cette toiture est devenue le lieu de prédilection de pigeons qui s'y installent régulièrement, causant divers problèmes. Les pigeons sont non seulement salissants, laissant des fientes, des œufs cassés et même des cadavres sur la toiture, mais ils constituent également une source de nuisances sonores. Ces désagréments m'empêchent d'ouvrir mes fenêtres en toute quiétude, et la situation peut même attirer des insectes. Lorsque j'ai signalé ce problème à mon agence immobilière, ils m'ont informé que le toit ne relevait pas de leur responsabilité, sans préciser à qui il appartenait. Je me retrouve donc dans l'impasse et je cherche des conseils sur les recours possibles. Pourtant, pour les personnes responsables de cet immeuble, la pose d'un simple grillage pour empêcher l'accès aux pigeons par l'espace entre le toit et le mur du bâtiment adjacent serait une première étape efficace et peu coûteuse, surtout que je ne sais pas ce qu'il y a derrière mais ils doivent surement dégrader l'intérieur aussi. En tant que locataire, je cherche des solutions abordables, j'ai essayé de suspendre des vêtements pour créer comme un épouvantail de fortune mais ça n'a pas eu beaucoup d'effet. Je ne voudrais pas trop dépenser pour ce problème dont je ne suis pas responsable. Auriez-vous des conseils juridiques ou des suggestions pratiques pour résoudre ce problème ? Je vous serais extrêmement reconnaissant pour toute aide que vous pourriez m'apporter. Merci d'avance

Par **yapasdequoi**, le **12/03/2024** à **11:11**

Bonjour, Vous avez eu plein de réponses sur els autres forums. Que voulez-vous de plus ?

Par **Marishka**, le **12/03/2024** à **11:57**

Bonjour,rnrnJe vous remercie pour vos réponses, si vous regardez les heures de publication, j'ai posté en simultané pour avoir plusieurs retours, et non pas à la suite; Je vous invite à ne pas répondre sur chacune des conversations.rnrnMerci